



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITE DE SAINT-EUGENE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARYSE DESBIENS, DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE

Aux personnes intéressées par une demande de permis en vue l'agrandissement d'un élevage porcin sur le lot 5 465 688

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le 28 mars 2019, cette demande a été jugée conforme au règlement # 364 du règlement de zonage, le règlement de construction # 366 et du règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Drummond # MRC-827 qui est entrée en vigueur le 24 janvier 2018;

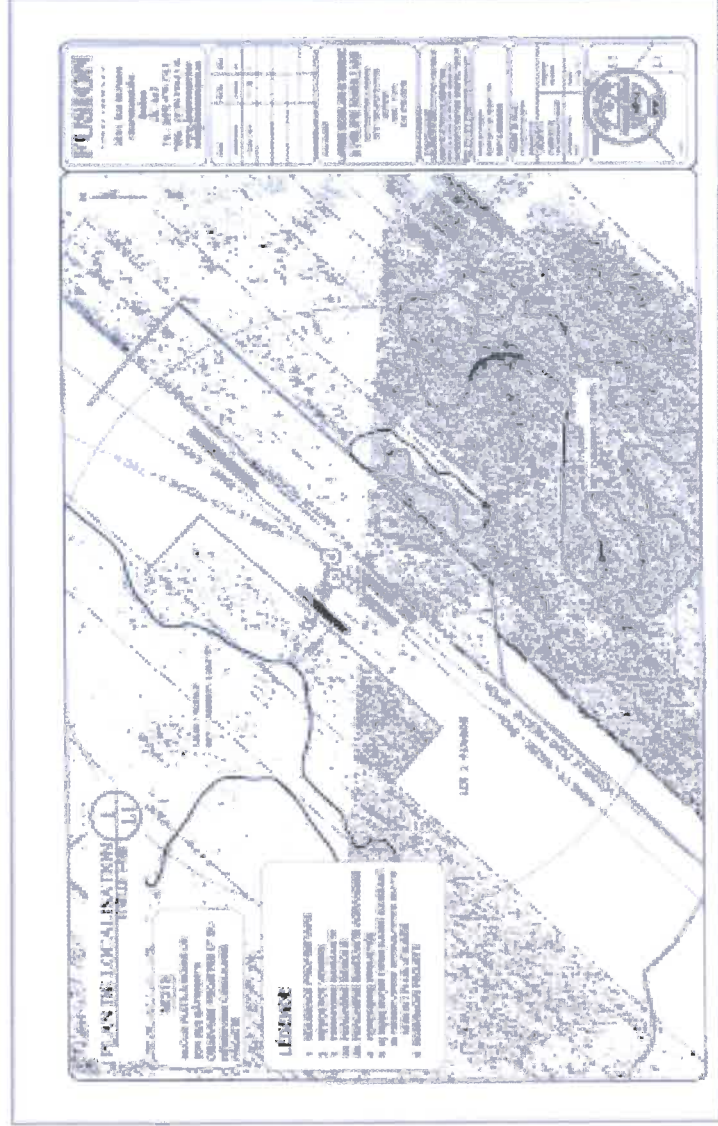
Une assemblée publique de consultation aura lieu le 17 avril 2019 à 19 :00 à la Salle du Conseil au 1028 Rang De l'Église Saint-Eugène. L'objet de cette assemblée est de recueillir les commentaires des citoyens sur ce projet en vue de déterminer si la délivrance requise sera assujettie à certaines conditions prévues à l'article 165.4.13 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Au cours de cette assemblée, le projet sera présenté et une commission accueillera les questions et les commentaires sur ce projet.

Les documents produits par le demandeur peuvent être consultés au bureau municipal du 940, rang de l'Église aux heures régulières d'ouverture du bureau, soit le lundi, mardi et jeudi de 8h à 16h et le mercredi de 8h à 18h jusqu'au 2 mai 2019.

Les commentaires écrits pourront être reçus séance tenante par la commission ou à la Municipalité au 940, rang de l'Église à Saint-Eugène jusqu'au 2 mai 2019.

Le projet compte l'agrandissement de trois porcheries existantes

Il consiste à l'augmentation d'un élevage porcin à 3996 porcs de 110 kilogrammes sur gestion liquide du lisier. L'augmentation annuelle de phosphore du lieu d'élevage de suidés faisant en sorte de dépasser 18 200 kg sans toutefois atteindre 19 200 KG



Donné à Saint-Eugène ce 28e jour du mois de mars 2019

Maryse Desbiens

Maryse Desbiens
Directrice Générale / secrétaire-Trésorière